LES FEMMES EN FRANCE: 1870-1995

Défauts de méthode:

- Développements bcp trop déséquilibrés + ne pas résumer la chronologie → synthèse claire et précise où on a l'impression que c'est parfaitement maîtrisé. Aussi pour les plans thématiques
- Imprécision de l'argumentation → qualité des exemples et surtout la façon dont ils sont analysés (qlq phrases pour qu'il prenne un sens par rapport au sujet). Il faut qu'on voit ce qu'est le travail féminin, la division sexuée du travail, les discriminations etc. Ne pas multiplier les exemples, les juxtaposer : il faut les raccrocher à une réflexion d'ensemble cf. Le Deuxième sexe de De Beauvoir a changé la vie de beaucoup de femmes + le mythe Bardot : il faut un peu d'autonomie dans nos analyses (réfléchir en amont).

Introduction:

- pas trop longue, pas un sommaire (= résumé de ce qui va suivre)
- dégager les différents aspects du sujet, sans les juxtaposer : articuler le politique, le social etc.
- Problématiser : <u>PAS de questions</u> (ça revient à dire des évidences) et réduit souvent le sujet cf. Comment les femmes ont conquis leur autonomie ? → en réalité qu'une élite s'en intéresse, avant 1970.
- On privilégie trop souvent les droits politiques, alors que ce n'est pas le plus important à l'origine (cf. Louise Michel). Les **droits civils** sont par exemple bien plus importants. On anticipe inutilement sur le développement cf. analyse de la thèse de Pierre Rosanvallon à ne pas développer dès l'intro.
- Pas de "tout d'abord" (sinon on est pas spécial quoi or on est géniaux en vrai)
- Les résumés introductifs de parties nous font perdre du temps (au moins une minute!) et n'apportent rien

Conclusion:

- toujours l'anticiper (même si ça vient pendant la rédaction) → savoir par quelle idée finir : pas de résumé du développement.
- Ici, un bilan rétrospectif (où en est-on de l'héritage révolutionnaire ?) ou en ouvrant sur la parité.

Pas de plans thématiques quand ça porte sur toute la période (maladroit de dupliquer le plan de Zancarini: sur 300 pages + pas pertinent)!! Trop dur à mener.

- L'ampleur de la période amène à **écraser plus d'un siècle,** à ne pas montrer la place des femmes dans la guerre par exemple
- C'est plus difficile de **dissocier des thèmes** intimement liés entre eux cf. émancipation des femmes depuis les années 60 : autant la vie professionnelle (salariat

féminin) que la vie sexuelle et familiale et l'engagement dans la vie politique. Il aurait fallu commencer par les éléments qui font de la femme une mineure. On ne peut pas dissocier les éléments de représentation du reste (par exemple, une analyse sur le cinéma suffit : pas besoin de faire aussi la littérature, et doivent être intégrées au développement général) Les discriminations de genre sont directement liées à ces représentations de la femme. Ne pas négliger que le féminisme est le résultat de divers courants → pas que l'égalité hommes/femmes.

Articulations:

- mettre la première guerre mondiale dans la 2ème partie : car si elle marque une inflexion ce n'est pas sur l'accès au travail mais le renforcement du stéréotype de la mère au foyer cf. Femmes et fières de l'être, un siècle d'émancipation féminine Zancarini et Bosio-Valici pour un sujet sur les femmes dans le monde/les sociétés occidentales : sur l'invention de la ménagère (1er chapitre), du début du XXème siècle, contemporaine de la seconde industrialisation. Il y a donc une continuité de la 1GM à la Seconde, car même l'obtention du droit de vote, ne constitue pas une rupture. Continuité entre les deux guerres : les femmes, sont au même titre que les hommes, impliquées dans le cycle de violence qui les caractérise (violences qui ne sont pas toutes genrées, comme la déportation et le travail forcé).
- ne pas négliger les **portraits de femmes**, par exemple si le sujet concerne les femmes dans les pays occidentaux

Concept de genre à interroger :

- pas de topos historiographique en dissertation MAIS ici, une exception est possible

 → c'est ce qui impulse la réflexion sur l'histoire des femmes : il faut attendre les
 années 1980 pour que les femmes deviennent en tant que telles sujets de l'histoire,
 elles n'ont été longtemps que des oubliées. C'est l'aboutissement d'un processus
 autour duquel les femmes se sont imposées comme des sujets à part entière avec
 une évolution symptomatique cf. 1983, colloque intitulé "L'histoire des femmes
 est-elle possible ?" puis en 1997, un colloque sur "Une histoire sans les femmes
 est-elle possible ?" On est passé d'une histoire sociale des femmes comme groupe
 dominé, à une histoire du genre qui s'attacher à rétablir la parité : pas qu'un groupe
 dominé mais un groupe
- <u>lère phase : écrire l'histoire au féminin</u>, histoire des sujets femmes, héroïnes. 2ème phase: histoire des femmes, sociale (travail) et féminisme (politique). 3ème phase: histoire du genre: *le genre est un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes* + façon première de signifier des rapports de pouvoir d'après la définition de Joan Scott, historienne US → lecture sexuée, genrée des éléments historiques : comment s'est construit le genre féminin ?
- **Partir des représentations** (= moyen de lier les différentes thématiques): les femmes se sont affranchies des stéréotypes associés à **l'éternel féminin**, l'existence d'une nature féminine → rapport sinon de domination, au moins d'infériorité par

rapport aux hommes. Bien avant De Beauvoir, Condorcet s'était opposé à l'exclusion des femmes de la citoyenneté sous prétexte d'une différence de nature (ne pas négliger l'analyse des *contes pour enfants*!): il ne remet pas en cause l'existence d'une nature féminine, mais il refuse que le nouvel ordre politique de la Révolution ne soit fondé que sur un ordre naturel. Condorcet est un homme des Lumières, pas un existentialiste → sociabilité des Lumières où les femmes avaient souvent leur place. Code civil de 1804, par Bonaparte : gouvernement de la famille (clé de voûte de l'ordre social et politique, plus que l'individu) → c'est le retour de l'Empire par rapport à la révolution. Les femmes sont donc placées sous le statut du père puis du mari + association à la figure de Marie, de l'immaculée conception. Cela a été possible avec la reconquête catholique du XIXè siècle. Loin d'être combattu par les républicains, ils ont nationalisé le corps féminin : associent la maternité à l'œuvre de régénération nationale, dès l'après guerre de 70 + après la guerre de 14.

- Ces représentations très genrées sont bien éloignées du vécu des femmes elles-mêmes → elles sont de plus en plus en déphasage avec l'évolution de la condition féminine, qui avec la seconde industrialisation, est de plus en plus marquée par la disjonction entre lieu de travail et domicile. C'est justement à cet époque qu'elles font de moins en moins d'enfants → les françaises sont les premières à restreindre leur fécondité, même si c'est d'abord des hommes que ça vient (cf. les funestes secrets de l'Église = contraception → l'une des raisons pour lesquelles les hommes ne se confessent plus).
- Fonction du modèle dominant qui fait du **foyer le lieu principal de la femme** → le fait de **travailler est dévalorisant** (même si elles sont souvent contraintes) + droit de vote tardif. Cette **dépréciation est claire pour les emplois peu qualifiés** (cf. travail d'appoint) + mais se répercute aussi sur les **femmes aisées** : le fait de travailler était vu comme un déclassement. Elles sont donc maintenues dans un *statut de mineures* qui leur ôte les droits civiques et politiques. Les normes contraignantes du genre influent sur les pratiques sexuelles : pour les hommes, ca ne se cantonne pas au mariage → l'apprentissage pour les hommes passe par les **prostituées**, BMC (bordels militaires de campagnes) ce qui diffuse une image de la femme dangereuse (cf. on peut attraper une maladie par ça).
- Le féminisme s'est développé sur le terrain de l'action sociale, sanitaire et quotidienne.
- En longue durée, **l'industrialisation et l'enracinement de la démocratie** créent des conditions plus favorables à l'apparition de nouveaux **droits pour les femmes** → l'essor du travail amène à reconnaître aux travailleuses des droits qui leur sont refusés en tant que citoyennes. Les femmes sont mieux **scolarisées** à la fin du XIXè siècle, mieux éduquées et davantage en mesure de s'exprimer sur la place publique, dans la société et dans les relations au sein du couple. Pour les féministes de la 2è vague dans

- les 70's, ce n'est pas un hasard si c'est par la réaffirmation du corps que la lutte passe en priorité.
- Les préservatifs se sont diffusés à la fin du XIXème dans les milieux de prostitution, d'abord contre les maladies vénériennes. Puis ils ont commencé à être utilisés par le grand public à la fin des années 50.

Zancarini sur mai 68 (pck on adore mai 68)

I- Les femmes avant 1914

Statut des femmes comme mineures au regard du droit. Dispositions du Code civil : les femmes sont soumises à l'autorité du chef de famille, qui est un homme → le mari doit protection à la femme, qui lui doit en échange reconnaissance. L'adultère féminin est passible de la prison, alors que celui masculin est passible que d'une simple amende. Le code civil étend à toute la France une conception de l'autorité masculine qui n'existait pas dans les pays de droits coutumiers (= pays du Nord de la France, qui ne connaissaient pas le droit romain → pareil pour le droit d'aînesse). La femme ne peut pas aller en justice sans son mari. Le mari dispose du droit mais aussi des biens personnels de son épouse. L'affirmation des valeurs bourgeoises a aussi conduit à séparer les espaces privés et publics, beaucoup plus qu'à l'époque moderne cf. Le cercle est une sociabilité masculine contrairement aux salons aristocratiques. Pour les femmes du peuple, le XIXe est bien le siècle de la mise au travail, au sens du travail salarié.

Division sexuelle des tâches dans les campagnes. Stéréotypes de genre qui assignent aux femmes des travaux spécifiques: domestiques, travail à domicile et métiers du corps (nourrices, personnel des congrégations hospitalières, infirmières, prostituées). Elles travaillent dans l'attente du mariage, c'est la fonction de l'usine-couvent, mais elles continuent aussi après. L'usine peut être vecteur d'une authentique culture féminine cf. dans Carmen, les cigarières. Affaire Couriau: ches les typographes, la femme était devenue typographe et elle et son mari ont été sanctionnés pck on ne voulait pas que les femmes entrent dans ce métier.

L'éducation des filles

antérieure Progrès scolarisation, lois la aux républicaines, l'alphabétisation. C'est aussi envisagé la reproduction des stéréotypes sociaux à travers l'école : on leur apprend la couture, la gestion de la maison mais ignorance complète de la sexualisation. Dans le topos sur le Tour de France de G. Bruno, pas de livre à l'usage des jeunes filles, sauf une exception, Le Tour de la France féminin : l'ouvrage se concentre sur ce qui se rapporte à l'économie domestique, à la morale, à leur dévouement (pas féministe du tout : l'ouvrage s'en tient à dédoubler l'univers social et à proposer des valeurs qui transcendent le genre). Les grandes figures littéraires, les héroïnes, les éducatrices, les religieuses, les femmes politiques sont décrites. Ce panthéon féminin est peu religieux, en dépit de la sensibilité des auteurs alors que l'entrée en religion était une voie importante pour l'autonomisation et la socialisation des femmes à cette époque. Le narrateur rend hommage à l'helléniste, *Mme Dassier*; qui prouve que la femme peut avoir autant d'intelligence que l'homme, avec malgré tout des occupations toutes différentes (études, épouse, mère).

Les filles sont élevées sur les genoux de l'Église, pas tant pour protéger leurs vertus, que parce que c'est pendant bien longtemps les seules écoles disponibles surtout depuis la loi Falloux de 1850. Comme l'écrivent Furet et Ozouf, jusqu'aux lois républicaines, l'école publique est masculine. Les filles ne sont pas moins scolarisées mais l'enseignement privé ne compte vraiment que pour les filles. Dans l'enseignement public, seul le corps enseignant masculin a été transformé. D'où le Discours de Ferry en 1879 qui dit que l'éducation des filles est une question qui appartient à l'Etat (pour les conservateurs, c'est une intrusion dans le droit des familles). Même après l'essor de l'école publique des filles, les préjugés persistent et il est mal vu d'envoyer sa fille dans le public (sauf chez les rouges cf. Jaurès).

Les femmes et la religion

Féminisation du catholicisme français au XIXè siècle. Elles ne sont pas que sous l'emprise des curés, cela leur permet aussi d'avoir des **responsabilités et leur offre la possibilité d'échapper au mariage** → offre un espace de liberté que la société républicaine ne leur offre pas cf. associations catholiques dans l'entre-deux-guerres qui réclament le vote des femmes (ce qui n'aide pas le féminisme).

Le premier féminisme

Le premier féminisme, qu'il ne faut **pas restreindre au suffragisme.** Pour beaucoup, la question du droit civil est plus importante que le droit de suffrage → émancipation dans son ensemble. C'est le cas de Louise Michel, qui a tenu des propos féministes (double exploitation des femmes au travail ou de la femme du prolétaire, "Esclave entre tous est la femme du prolétaire", Madeleine Pelletier), mai qui est avant tout une militant anarchiste et qui ne dissocie pas la cause des femmes de celle ouvrière → elle anticipe moins sur le féminisme du XXè que sur les miltantes qui sont passées au communisme et au socialisme (cf. Martha Desrumaux qui intervient à la fin de La vie est à nous de Renoir : militante du parti communiste puis résistante, déportée pendant la guerre, puis a continué sa vie militante mais plus d'envergure nationale). Dès cette époque, le féminisme est divisé en plusieurs mouvements, signe de sa faiblesse.

II- Les femmes de 1914 aux années 60

Les femmes et la guerre : quelle place au combat ?

Leur implication est l'une des manifestations du processus de totalisation de la guerre au XXe siècle → contribution active des femmes dans l'effort de guerre : ce n'est pas un facteur d'émancipation féminine pour beaucoup. Cette participation s'opère dans le cadre de la répartition habituelle des tâches sociales: elles ont des tâches subalternes, domestiques beaucoup. De plus, on n'a jamais admis qu'elles puissent combattre (sauf chez

les Russes! comme d'hab. La guerre mord sur la sphère privée : question hygiéniste, les soldats rentrent chez eux. Aussi, elles ne sont plus épargnées par la violence de guerre qui devient plus systématique du fait de la durée d'occupation des territoires et de la volonté d'humilier l'ennemi cf. l'épisode des tontes à la Libération, ou du retour des femmes déportées.

Le président du conseil, Viviani, a lancé un appel aux femmes françaises pour qu'elles remplacent les hommes → il appelle les femmes des paysans. Mais c'est en bonnes épouses, en mère de familles et temporairement qu'elles doivent les remplacer.

Depuis le XIXe, la participation des femmes à la guerre avait été envisagée : le modèle de l'infirmière remonte à la guerre de Crimée, et aux guerres d'Italie de Napoléon III (volontaires de la croix rouge dans les hôpitaux militaires). La présence des femmes aux armées n'allait pas de soi. Le processus, amorcé sous l'Ancien régime, était d'exclure les femmes de l'institution militaire → accentué sous la IIIème république. Il y a 100 000 infirmières avec 30 000 salariés en 1918 → à la fin de la guerre, 1400 hôpitaux militaires sont dirigés par des femmes, mêmes des conductrices employées dans l'armée. A partir de 1915, une série de mesures autorise les femmes à intervenir dans les zones de guerre :

- Marthe Richard, qui fait fermer les maisons closes (fonde l'union patriotique des aviatrices de France.
- L'héroïsme des femmes n'est pas mis en avant : seule Emilienne Moreau (Le Petit Parisien publie ses mémoires) a été héroïque pour avoir pris les armes et tué des Allemands.
- Peu de monuments en hommage aux femmes infirmières en France.
- Madeleine Pelletier a dû se déguiser en homme pour pouvoir aller au combat.
 C'est donc surtout comme dames d'œuvre que les femmes sont venues en aide aux combattants → Entente nationale des œuvres de recrutements féminins est créée.

La 1GM n'a pas eu tant d'impact sur le travail féminin.

Durant la 1GM, dès janvier 40, des unités féminines sont formées pour le secours et le transport en ambulances + statut de volontaire civil pour travailler dans l'armée et porter l'uniforme. Statut d'auxiliaire féminin qui permet de recruter des femmes dans tout type d'unité. C'est donc moins dans les faits que dans les mentalités que les choses commencent à changer → désormais envisageables que les femmes se battent au côté des hommes.

Les femmes dans la Résistance et le mouvement intérieur dans la 2GM

Dans les FFL, création du corps féminin des transmissions en 1942 + campagne systématique conduite à destination des femmes. Cette participation des femmes a été saluée par une des voix de la France libre : Robert Schumann sur la BBC en décembre 1943, exalte les femmes qui ont donné à la guerre des "centaines de combattantes". Seule une centaine de femmes ont combattu vraiment les armes à la main, mai l'image de la franc-tireuse, à l'image de Lucie Aubrac, est devenue emblématique de la Résistance: elles rpz 10 à 20% des

mouvements résistances, mais sont cantonnées à l'action sociale (pas militaire). En septembre 1945, 14 000 femmes engagées dans la part féminine de l'armée de terre.

En dépit du discours dominant sous Vichy, les femmes sont bien réquisitionnées pour travailler au service de l'Allemagne: 70 000 parties travailler en Allemagne (pas toutes volontaires). Même si le STO n'a pas été étendu aux jeunes femmes, pressions dans les entreprises pour aussi les envoyer en Allemagne.

Les guerres ont poussé l'Etat à intervenir dans différents secteurs de la vie des femmes

Il s'agit de protéger la famille dont les chefs sont au front et encourager la reprise de la natalité → des allocations sont instaurées, mais restent faibles et sont soumises à des enquêtes sur la moralité des épouses de poilus. Loi confère aux mères l'autorité parentale dans le cas où les pères ne sont plus présents. L'Etat cherche à gérer la séparation physique imposée entre hommes et femmes: les couples n'avaient pas le droit de se retrouver mais les hôtels étaient pris d'assaut (les permanences servaient à se vider les couilles) → loi en 1915 permet d'épouser par procuration. La guerre a quand même éclaté les cellules familiales: le taux de divorce a doublé pendant la guerre, de 1913 à 1920. Des associations ont encouragé les marraines de guerre (dérapages qui font qu'il y a eu de moins en moins de candidates).

L'Etat a cherché à canaliser les pulsions sexuelles des combattants → encadrer la prostitution, tout en cherchant à enrayer la propagation des maladies vénériennes. L'Etat en vient à **autoriser les bordels** → permet le **contrôle sanitaire** sur les pratiques prostitutionnelles. De 1916 à 1918, 250 000 soldats sont rendus indisponibles à cause de maladies vénériennes. Les allemands se sont aussi occupés de la propagation de ces maladies (cf. dans certains villages, les femmes étaient toutes contrôlées: allant jusqu'au viol (??)).

Genèse de la politique familiale : conseil supérieur de la natalité en 1920 + campagne en faveur de la natalité + fête des mères instituée dès 1923. Dès la fin des années 1930, se constitue un groupe d'experts populationnistes (cf. Adolphe Landry : rapporteur de la loi sur les assurances sociales et à l'initiative des politiques natalistes + ministre du travail : il intègre La Rocque → décret de loi pour promouvoir les familles avec au moins trois enfants).

Vichy et les femmes : l'idéal de la mère au foyer

La politique familiale vichyste prolonge des initiatives prises sous la IIIème République MAIS s'inscrit dans un projet réactionnaire et paternaliste, même si on retrouve les mêmes individus. 99 lois sont en rapport avec la famille entre 1939 et 1941: nouvelle majoration pour toutes les familles avec plus de trois enfants + allocation de salaire unique : rpz plus de la moitié de la masse globale des prestations versées par l'Etat pendant la guerre → versée aux jeunes femmes, dès qu'elles sont mariées pour les encourager à vite avoir un enfant.

En octobre 1940, une loi sur le travail féminin interdit l'embauche des femmes mariées pour le travail public → ce sont les mères des campagnes qui sont le modèle, pas celles des ouvrières. Le régime de Vichy rend plus difficile le divorce cf. *loi de 1941*

interdit la séparation avant 3 ans de mariage. Les femmes surprises en concubinage avec des prisonniers sont passibles de peines de prison cf. roman *Le diable au corps* de Radiguet. Pour protéger les mariages, examen prénuptial des époux. La répresson de l'avortement : loi de 1942 définit l'avortement comme un crime contre la société, contre la race → nombre de condamnations multiplié par 4. En 1943 : l'avorteuse Marie Louise Giraud est condamnée et exécutée.

Les deux guerres ont ainsi amené l'État à encadrer la vie sexuelle des français pour préserver la natalité et la cellule familiale + impose certaines moeurs cf. censure de chansons, films, cartes postales pornographiques + interdiction du tango pendant la 2GM + film de Pagnol en 1940, La fille du puisatier = vision bien-pensante de la famille (jeune fille épouse un bourgeois). Il ne faut pas oublier le deuil et le grand nombre de veuves.

Les femmes et l'épuration, la Libération : les tontes de femmes

Mais aussi, le contrôle des corps et des moeurs passe par les tontes de femmes (cf. travaux de Fabrice Virgili) → pas nouveau. Pendant l'épuration : distinction entre celle sauvage et celle légale → d'une certaine façon, la restauration de l'autorité de l'Etat s'est faite en mettant un terme à ces procédures expéditives. En réalité, ces tontes ne sont ni sommaires, ni judiciaires: aucune chambre civique n'a condamné une femme à être tondue, le fait de l'avoir été à peser dans les décisions ultérieures de justice (parfois pour les acquitter: la tonte = châtiment suffisant). Dans le Languedoc par exemple, il y a eu des tontes pratiquées après une décision judiciaire. Il y a eu imbrication entre les deux formes d'épuration : tontes et condamnations/acquittement.

Dès la Libération, on a vu que la collaboration avait impliqué trop de français pour pouvoir tous les punir + terme qui recoupe des réalités diverses. L'épuration légale a été fixée par deux ordonnances : août et décembre 1944, qui ajoutent au crime de haute trahison celui d'indignité nationale (= tous français, qui a soit sciemment apporté une lettre en Allemagne ou porté atteinte à la liberté des Français). 3 juridictions sont instituées :

- haute cour de justice pour les autorités de l'Etat,
- les cours de justice pour les individus poursuivis au pénal,
- et les chambres civiques pour prononcer les peines d'indignité nationale.

Au total, 125 000 personnes ont été jugées et 75% condamnées (prison, perte de droits civiques et peu d'exécutions, même si la France est plus sévère que les autres pays sur ce point).

Il y a aussi **l'épuration administrative.** Cela produit un conflit mémoriel durable selon qu'on la juge excessive ou trop clémente. Virgili montre que seule une petite minorité ont été tendue pour la collaboration horizontale (= des relations sexuelles avec allemands), les autres pour d'autres formes (= économiques, politiques ou avoir dénoncé des personnes): femmes allemandes et italiennes ont aussi été tondues. En **Moselle**, plus de femmes tondues qu'ailleurs parce qu'on en a tondu qui avaient appartenu à une orga nazie ou pck leur père était nazi (12% seulement pck relations sexuelles). **20 000 femmes sont ainsi tondues pendant ou juste après la 2GM** : le premier cas est attesté dès juin 1943 et continuent d'être pratiqué jusqu'en 1946 (pas toutes par des résistants de l'intérieur, à l'été 1944). Avoir eu des

relations sexuelles avec l'occupant a été assimilé à un acte de collaboration alors même que ça n'avait aucun impact sur la guerre.

La collaboration féminine a été objet d'un discours spécifique : on les a tondues aussi parce que leur mari/parents était collabo : elles doivent assumer les conséquences de leurs comportements. Le fait d'avoir été tondue est la marque d'une culpabilité sexuelle (cf. cheveux = un attribut de la parure féminine). Pour Virgili, "la tonte n'est pas le châtiment d'une collaboration sexuelle mais le châtiment sexué d'une collaboration" \rightarrow c'est une sanction spécifique des femmes. En témoigne la tonte infligée aux femmes de prisonniers : considérée comme une circonstance aggravante alors que les relations des prisonniers français avec des femmes allemandes ont été tues.

Les tontes constituent autant un acte social qu'un acte judiciaire : moyen d'affirmer un patriotisme retrouvé → sorte de rituel de purification de la nation soudée par l'ennemi. Elles sont vécues comme un moment de communion nationale, par ceux qui y participent activement ou passivement (= spectateurs) : il y a une volonté d'agir de nouveau sur l'événement après la phase d'attentisme. Volonté de participer à la reconstruction d'une nation forte. La résistance a été le fait d'une petite minorité → les cas d'insurrection sont restés peu nombreux. La tonte est donc le seul moment d'une violence exercée ensemble envers l'ennemi, par femmes interposées. C'est le moment des retrouvailles entre ceux qui ont agi militairement, les résistants, et ceux qui ont attendu. D'où la participation des Forces Françaises de l'Intérieur à ces tontes publiques → ne doivent pas être considérés comme des résistants de la 25 ème heure : ils étaient bien des combattants et non des tontiers. Les tontes sont intervenues dans un contexte où la guerre se poursuivait population appelée à se mobiliser contre la "5ème colonne" (= expression utilisée par Franco pour désigner les partisans cachés au sein d'un État ou d'une organisation d'un autre État ou d'une autre organisation hostile) : signe de la division entre combattants et non-combattants. Les dossiers de femmes poursuivis par collaboration comprennent souvent l'idée qu'elles sont agents de la gestapo.

Pourquoi la tonte des cheveux ? Déjà une pratique barbare chez les germains, d'après Tacite. Ses significations sont religieuses, c'est aussi un rituel qui se rapproche des exécutions de femmes guillotinées sous la Révolution (leurs cheveux étaient coupés : dimension sexuelle + voyeurisme puisque les condamnées étaient amenées en charrette avec le haut du corps dénudé). Pas de nouveauté → en Belgique après la 2GM, en Allemagne à la suite de l'occupation de la Ruhr, Italie, au Danemark et même dans les îles anglo-normandes. Dans tous les cas, c'est bien la dimension sexuelle attribuée à la chevelure qui a été prise en compte, d'autant plus que c'est parfois accompagné de la dénudation. Les tontes n'ont que très rarement donné lieu à des viols, sévèrement sanctionnés lorsqu'ils ont eu lieu.

C'est une **violence de proximité, pratiquée par les voisins** → la victime ne disparaît pas une fois le châtiment administré. De plus, si elle reste un acte violent, *la dimension est*

d'abord symbolique = $simulacre d'exécutions \rightarrow violence moindre qui permet à tout le monde d'y participer.$

Il y a eu beaucoup de cas de viols à la Libération mais dans d'autres contextes : par les soldats allemands qui se retirent (comme dans la 1GM : désir de puissance et d'humiliation maximale de la femme selon Audouin-Rouzeau, signe d'une véritable culture de guerre), mais aussi par les solats alliés (cf. soldats noirs-américains sont souvent signalés par les rapports de police : préjugés racistes). Entre juin 1944 et juin 1945, 116 soldats américains sont passés en cour martiale pour viol et 21 exécutés.

Dans le cas des tontes, la violence n'a pas pour objet la destruction de la femme mais la dégradation de son image : le corps doit être le miroir d'une laideur morale intérieure. Souvent, des croix gammées sont apposées sur le corps des tondues (// la marque des prostituées sous l'ancien régime). Au-delà des châtiments sur les femmes considérées comme coupables, c'est aussi un rituel compensatoire à la "dévirilisation de la France" sous l'Occupation : la défaite = faillite du masculin dont l'enfermement, le départ des prisonniers sont les manifestations les plus flagrantes → les hommes ont failli à la protection de leur famille et de la patrie. Tontes = retour de la virilité.

La Libération s'accompagne cependant aussi de l'aspiration à **éloigner la violence guerrière :** critique des ces tontes, jugées choquantes et dégradantes cf. poème d'Eluard en 1144 "Comprenne qui voudra": il se souvient de ces femmes tondues, souillées. A plus long terme, la tondue est passée du statut de coupable à celui de victime: la tondue de Nevers dans *Hiroshima mon amour* de Duras marque le début de ce retournement selon Virgili. En 1964, Brassens y consacre une des ses chansons: "La tondue" → j'aurais dû la sauver, mais je n'ai rien fait (un peu tard loulou).

Le droit de vote des femmes (garder la thèse de Rosanvallon pour le développement)

Le mouvement féministe sous la Ilème république, représenté par Léon Richer et Maria Desraimes (cf. rôle des clubs maçonniques): *Le droit des femmes* → laisse de côté les droits politiques en insistant sur les droits civiques, l'éducation. Hubertine Auclert n'incarne que la minorité radicale, même si le suffragisme prend une plus large dimension à la Belle Epoque. Les causes du retard du droit de vote sont multiples :

- 1. Lors de la Première Guerre Mondiale, il y a un reflux conservateur dans la société + attitude catholique : le pape se dit en faveur du vote des femmes en 1919.
- 2. L'analyse de Rosanvallon a pu être discutée : pour lui la conception universaliste de la citoyenneté française serait responsable du retard de la France dans l'octroi du droit de vote → elles obtiennent comme travailleuses des avancées sur le terrain des droits sociaux (cf. elles sont éligibles au conseil du prud'homme, conseils du travail dès l'après-1GM).
- 3. Si c'est l'universalité à la française qui a empêché d'accorder ce droit, pourquoi les **députés et sénateurs ont eu des attitudes différentes** ? (cf. c'est le sénat qui refuse le suffrage féminin: ils le font en référence aux lois du genre, leur spécificité

- féminine, et non pour des raisons universalistes → conception sexuée du droit de vote).
- 4. Il ne faut pas négliger la crainte que les femmes renforcent le parti clérical. Louise Weiss (grande européenne, pour suffrage féminin) rapporte dans ses mémoires que le vote des femmes risque de suivre celui du curé. Cela n'infirme cependant pas ce que dit Rosanvallon: il faut arrêter de les considérer comme des servantes, dit-il → parce qu'elles sont confinées dans la sphère domestique.
- 5. Leur a-t-on accordé le droit de vote pour leur rôle dans la résistance ? Non, elles étaient occultées + ce n'est pas dans le programme du CNR. La participation des femmes aux premiers scrutins s'est accompagnée de multiples critiques misogynes. La presse et l'opinion publique considèrent encore que les femmes ne sont pas cet universel citoyen.

Les conséquences effectives du droit de vote : participation et orientation politiques

Cependant, en 1944 elles **votent massivement** + 30 femmes sont élues à l'Assemblée constituante (**la moitié chez les communistes**). Penser au statut des femmes colonisées : il a fallu attendre 1958 pour que les Algériennes musulmanes puissent voter effectivement. Les femmes sénégalaises peuvent voter dès 1945 : **statut particulier** avec les quatre communes. 1951: une nouvelle loi électorale étend le droit de vote à l'AOF, en Afrique noire, avec un suffrage féminin restreint → le suffrage véritablement universel n'est accordé qu'en 1956.

De 1955 aux années 1980, le vote des femmes s'est progressivement approché du comportement des hommes. L'écart entre le taux d'abstention féminin et masculin commence à réduire à partir des élections de 1969 → le sexe n'est plus déterminant dans la participation electorale à partir des années 1970. Même chose pour les partis pour lesquels elles votent : longtemps un vote conservateur (53% votent à gauche mais 65% pour les hommes après la 2GM → encore aux élections 1958). En 1965, l'écart est encore significatif, ce jusqu'en 1981: il y a encore 49% des femmes qui votent Mitterrand et 56% pour les hommes. Reste à savoir si c'est parce qu'elles sont des femmes ou si c'est parce que la population féminine est plus âgée. L'élection de 1981 est la dernière où les femmes se sont singulariser par leur vote → après, ça s'inverse: elles votent plus socialiste et écologiste, et surtout leur vote est marqué par un refus de l'extrémisme politique (cf. vote du Front National était très masculin).

Mais les droits civils et les mythes sur la femme ont la peau dure

Les femmes ont obtenu les droits politiques avant d'obtenir la plénitude des droits civils et sociaux. Même si on relève des avancées dans ce domaine : la constitution de 1946 inscrit le principe d'égalité hommes-femmes dans son préambule + magistrature ouverte aux femmes + CGT et communistes défendent "à travail égal, salaire égal": obligation de l'appliquer dans les conventions collectives (même si c'est pas fait). C'est aussi en 1946

qu'aboutit le long travail d'abolition de la prostitution (loi de Marthe Richard : soutenue par de nombreux hommes + contexte de l'épuration) : celle réglementée.

Au moment où se déploie une forte hausse de la natalité, les mères sont l'objet d'une législation spécifique : défense des mères est partagée par la gauche comme par la droite (cf. La vie est à nous : Marthe et Bruno → elle prend la parole pour défendre les mères). ULCF créé en 1925 par Andrée Butillard: organisation catholique à laquelle participent les femmes + UMP + jeunesses ouvrières et étudiantes chrétiennes. Du côté communiste, c'est l'union des femmes françaises, créée en octobre 1944.

III-

Le féminisme de la deuxième vague

Les avancées dans les domaines sociaux et civiques sont liées à l'évolution de la place des femmes dans la famille. Le féminisme de la 2ème vague, ouvrage de Zancarini Ne nous libérez pas, on s'en charge: impact du Deuxième sexe de Simone de Beauvoir, qui pour réfuter l'existence d'une nature féminine, s'inspire de l'existentialisme de Sartre → elle compare la stuation des femmes à celles des Noirs et à celles de juifs ("le Juif c'est l'autre" → l'antisémitisme est lié à la démocratie pour lui : Henri est pas d'accord). Pour elle, la question des femmes ne vient pas de leur nature, mais leur statut est lié au rôle que la société masculine leur réserve. Le deuxième sexe parut en 1949 en deux volumes : elle déconstruit d'abord les mythes de l'étenrel féminin (toujours posées comme objet) et le second se consacre à l'expérience vécue cf. chapitre consacré à l'enfance où elle dit qu'on "ne naît pas femme on le devient". Elle va très loin dans la déconstruction de ce mythe en refusant d'associer les femmes à la maternité : l'un des premiers tabous levés est celui sur les règles dans les années 1960. Elle se montre en faveur du droit à la contraception et à l'avortement → aussi attention à l'émancipation sexuelle des femmes. Cela suffit pour scandaliser la bonne société. Elle rejette la psychanalyse de Freud. Revendique une éducation mixte et une éducation sexuelle. Ce sont les chapitres sur la sexualité, publiés dans Les temps modernes, qui font scandales cf. Mauriac : "nous avons littéralement atteint les limites de l'abject" dans un article du Figaro. Elle soutient les premières mobilisations pour la libre maternité mais ne soutient les mouvements que bien plus tard lorsqu'elle se rapproche du MLF. D'abord les féministes américaines qui s'emparent de l'ouvrage de De Beauvoir dans les 60's : Betty Friedan qui publie *The feminine mystique* en 1963 et fonde la National organization of women → elle est ensuite dépassée par le mouvement radical. Ce n'est qu'à partir des 60's que le livre de Beauvoir devient un classique pour la génération du baby-boom : 20 000 lettres lui sont envoyées jusqu'à sa mort.

Comme elle, des militantes **féministes se sont engagées contre les violences dans la guerre d'Algérie.** Gisèle Halimi (deuxième nom), qui s'est fait connaître en assumant la défense de **Djamila Boupacha**: membre du FLN, accusée d'avoir déposé une bombe à Alger en 1959 → emprisonnée clandestinement, violée, a subi des sévices. De Beauvoir rédige une **tribune dans les colonnes du** *Monde* : **manifeste pour Djamila Boupacha et**

fonde un comité (avec Sartre, Aragon, Elsa Triolet, Aimé Césaire, ma vie, Germaine Tillion). C'est le seul cas de viol médiatisé de la guerre d'Algérie, aussi pck elle accepte d'en parler. Par l'entremise de Simone Veil, alors magistrate, le tribunal d'Alger a été dessaisi du dossier et transféré à Caen (on craignait qu'elle ne soit abattu). Elle est finalement jugée en 1961, condamnée à mort : livre par De Beauvoir et Halimi pour dénoncer l'armée française → finalement amnistiée par l'application des accords d'Evian en 1962. Elle devient un enjeu de mémoire pour le FLN.

Le combat pour la contraception

Au départ, le combat des femmes en faveur de la contraception se fait dans un cadre traditionnel : on parle de *maternité volontaire*. Le planning familial s'appelait d'abord "La maternité heureuse", fondé par deux femmes, une gynécologue parisienne → plaide en faveur des moyens de contraceptions modernes - spermicide et diaphragme (interdits depuis la loi de 1920). Témoin des avortements traumatisants pour les femmes, et épouse d'un grand médecin : elle voyage aux USA et s'informe sur le planning familial américain, en faveur du birth control. L'association choisit néanmoins le nom "maternité heureuse" pour ne pas choquer les mentalités de l'époque : pas une réappropriation de leurs corps, mais plutôt promouvoir l'harmonie au sein du couple, de mieux élever les enfants. Elles sont mères de famille, et mettent en avant ces qualités → argument essentiel est de lutter contre l'avortement clandestin : accent sur la santé des femmes. En 1960, cela devient le "Mouvement français pour le planning familial" → l'année suivante, les deux premiers centres sont ouverts et se multiplient. Il s'agit d'informer sur les naissances + donner accès à des contraceptifs. Lors de la campagne présidentielle de 1965, Mitterrand se dit en faveur de la loi de 1920.

Le mouvement est relayé dans les médias, la presse (cf. Marcelle Auclair, chez *Marie-Claire*: fervente catholique, mais pose cette question dans son journal + 1962 : le *Livre noir de l'avortement* = des lettres qui lui sont adressées → vise à obtenir une évolution du discours de l'Eglise sur cette question).

Les femmes et "les années 68"

L'expression "les années 68" est introduite en 1974 : désigne une séquence historique de bouleversements culturels, sociaux et politiques → s'ancre dans les années 60 et se poursuit jusque dans les années 80. Ce **féminisme de la seconde vague**, dès les années 60: d'abord par Simone de Beauvoir, mais confié à Colette Audry: Sullerot 1965, *Demain les femmes*. Les médias se font l'écho de ces mouvements féministes : Ménie Grégoire, qui fait des émissions avec des lettres, fondé sur les échanges avec les auditeurs → nouveauté radiophonique + nouvelle place des femmes dans l'espace public: condition féminine devient un thème de débat public. A la télévision aussi avec : *Les Femmes Aussi* de 1964 à 1973, produit par Eliane Victor. Des militantes se rassemblent au sein d'un Mouvement Démocratique Féminin en 1962 : des militantes socialistes, proches de Mitterrand (ex: Yvette

Roudy, ministre de Mitterrand ensuite), et Gisèle Halimi. La question du travail des femmes retient aussi l'attention: formation professionnelle, la double journée, les inégalités salariales → 1965 : création d'un Comité d'étude et de liaison des problèmes du travail féminin (procéder aux pb posés par le salariat féminin) début d'une institutionnalisation de la condition féminine. Première instance d'un "féminisme d'État", présidée par Marcelle Devaud (gaulliste, député sous la Vème).

Contraception et pilules = questions dont s'emparent les médias → loi de 1967 : reste limitée puisque l'autorisation parentale est nécessaire jusqu'à 21 ans pour prendre la pilule + pas remboursé par la sécurité sociale. Les idée natalistes de 1920 ne sont pas abolies (cf. Toute propagande anti-nataliste reste interdite... sauf en outre-mer → "Les grands principes et les petits arrangements" de Rosanvallon !!! Aussi parce que le modèle universaliste n'a jamais été appliqué).

1968 : "Jouissons sans entrave" → on pouvait s'attendre à des revendications féministes, mais elles ont été marginalisées. Règle pour que les filles et les garçons puissent se voir dans les internats → d'abord à Antony. En 1968 : 17% des femmes qui se marient vivent déjà en concubinage en 1977 c'est 44% → précèdent la loi, qui ne fait qu'entériner les mœurs : la sexualité est dissociée de la procréation. En 1968 : double relégation des revendications féministes → elles participent aux mouvements mais n'occupent pas les places de premier plan + pas de revendications spécifiquement féminine. Les hiérarchies de genre ne sont pas abattues.

Toutefois, Zancarini nuance puis 68 a joué un rôle de catalyseur d'entrée en politique, de mobilisation. La naissance du MLF peut donc apparaître comme une manifestation des années 68. Sa création fait l'objet d'un conflit mémoriel car les féministes fêtent de façon décalée :

- 1968 (Antoinette Fouque)
- 1970 (majorité des femmes engagées dans le mouvement) : datent le début du mouvement à la publication de plusieurs articles qui vont dans le même sens → Combat pour la libération de la femme + numéros épcial de Partisans "Libération de la femme: année zéro" paru en 1970 → justifie l'émergence d'un mouvement féministe autonome pour des mesures spécifiques, contre la vision universaliste.

On y trouve le texte de Christine Delphy, *L'ennemi principal*: pose les bases pour une analyse matérialiste de l'oppression des femmes, elle emploie l'expression "patriarcat", exploitation du travail gratuit des femmes → oppression des femmes importe plus que celle d'une classe. Elle parle de "classe de femmes" → il faut une destruction totale du système de production et de reproduction patriarcale qui doit passer par une révolution. Ce texte détermine une ligne de division entre les féministes révolutionnaires (contre patriarcat) et les féministes lutte de classe (contre capitaliste). Le MLF transfère les concepts de mot d'ordre venu des US: sexisme, chauvinisme mâle. Des textes abordent la question d'une révolution sexuelle, en dénonçant le mythe de l'orgasme vaginal (contre la vision

hétérosexuelle): question posée par la sexologie dès les années 60. Le MLF adopte la non-mixité comme principe à Vincennes → impose une idée spécifique et autonome des femmes.

Le MLF devient un organe qualifié de "menstruel", journal intitulé *Le torchon brûle*. Puis création des Gouines rouges en 1971. Le 26 aout 1970, sous l'arc de triomphe, elles déposent une gerbe à la femme du soldat inconnu "1 homme sur 2 est une femme". "*La femme du soldat inconnu, encore plus inconnue que lui*" Le MLF entend proposer une alternative à un féminisme réformiste mais aussi aux mouvements d'extrême gauche qui ne s'emparent pas de la question spécifique des femmes. Le MLF est aussi davantage centré sur la réappropriation du corps féminin avec la question de l'avortement : le 5 avril 1971 est publié le manifeste des 343 (femmes s'exposent à des poursuites): "1 million de femmes se font avorter en France", dans des conditions dangereuses.

Le procès de Bobigny

Gisèle Halimi crée l'association Choisir pour défendre les signataires anonymes qui risquent l'inculpation, dont Michèle Chevalier (travaillant à la RATP, vivait en banlieue parisienne, élevant seule ses trois enfants et a aidé sa fille aînée, violée, a avorté et se trouvait inculpée avec sa fille → tribunal a prononcé une relax mais pour des raisons "morales" → Halimi a protesté donc deuxième procès avec beaucoup de témoignages: inculpés ont été condamnés). Le MLAC est créé en 1973 et milite au sein du GIS (groupe information santé) qui se propose de diffuser de nouvelles techniques d'avortement (pas de curage, mais aspiration, méthode proposée à Paris en 1972). C'est aussi l'époque où le planning familial confie sa direction à une femme, Simone Iff.

Valéry Giscard d'Estaing s'est emparé de cette question, comme symbole de sa volonté de changement + volonté de mettre la majorité à 18 ans + il féminise les membres de son gouvernement (6 femmes sous le gouv de Chirac, avec Simone Veil à la santé et Françoise Giroud au secrétariat de la condition féminine : dès sa nomination, elle prend ses distances avec le MLF en disant quelle n'est pas féministe parce qu'elle est pas sexiste - wtf-). le dossier de la légalisation de l'avortement est confié à la ministre de santé et pas au secrétariat de la conditon de féminine → présenté comme un enjeu de santé et non de droit des femmes (même si Simone Veil le défend comme ça). Elle commence par passer une loi pour rembourser la pilule et rendre gratuite la contraception pour les mineurs. Le texte de l'avortement résulte d'un compromis : il suffit de la volonté de la femme (pas de groupe d'expert) mais elle doit avoir des entretiens préalables avec des médecins + elle renonce au remboursement par la sécurité sociale. C'est en tant que femme qu'elle se présente devant une assemblée d'hommes (9 femmes députés: 2, du groupe gaulliste, se sont abstenues) pour défendre l'avortement → loi a été voté grâce aux votes de l'opposition, le 17 janvier 1975.

Au sein de ce mouvement se déploie aussi un mouvement littéraire qui a voulu théoriser l'altérité absolue du féminin : courant différentialiste qui pense la subjectivité féminine à rebours de ce qu'avait dit De Beauvoir. Antoinette Fouque dans un groupe qui

s'appelait *Analyse et politique* : souhaite l'affirmation des femmes en tant que femmes. Ouvrage d'Annie Leclerc dans *Parole de femme* en 1974 → met en avant ce projet d'écriture féminine. Une maison d'édition, Les Éditions des femmes, est créée en 1974.

A l'extrême gauche, la lutte ouvrière intègre la question des femmes : soutient le MLAC + présente Arlette Laguiller à la présidentielle (qui insiste sur son statut d'exploiter à deux titres) de 1974. Les partis de gauche, qui cherchent à capter un électorat féminin, accueillent l'arrivée de nouvelles militantes cf. Le parti socialiste fondé à Epinay autour de Mitterrand en 1971. Secrétariat des femmes + conférence avec pour thème "socialisme, féminisme, autogestion". La nouvelle gauche s'empare aussi de la question. La cause du féminisme se répand aussi au sein des syndicats → grève des Lips en 1974, les ouvrières publient une brochure, lipe, qui a succès fou, et est encouragée par de Beauvoir.

Réalisatrices : Agnès Varda, d'abord dans la mouvance de la nouvelle vague avant les 70's, avec Cléo de 5 à 7, puis a va aux US et augmente son engagement (docu sur le Vietnam + les Black Panthers). Film de 1969, de Capland, *La fiancée du pirate*

Les militantes du MLF incitent à voter Mitterrand qui créé un ministère du droit de la femme : Yvette Roudy rompt avec l'image des femmes qui l'ont précédé comme Françoise Giroud, Pelletier → elle n'a pas d'enfant, ne veut pas insister sur la fibre maternelle. Le 8 mars 1982 la journée de la femme est pour la première fois célébrée par l'Etat. C'est elle qui assure le remboursement de l'IVG par la sécurité sociale. Elle fait aussi voter en 1983 la loi sur l'égalité professionnelle : pas de discrimination dans l'accès à l'emploi et dans les salaires. Elle préconise un rapport annuel (= avoir des chiffres) et met en place des plans d'égalité dans les entreprises pour que ça soit appliqué. Des campagnes militantes sont menées pour l'orientation des filles + commission pour faire évoluer la langue (féminiser les titres, les grades et les fonctions). CFCV: Comité contre le viol est créé.

Dans les années 1970, le mouvement féministe s'est aussi différencié du suffragisme ancien style : peu d'importance à la participation des femmes à la vie politique → les années 1980-90 ne témoignetn d'aucune évolution: elles sont plus nombreuses, certes, mais sont plus nommées qu'élues. Germaine Poinso Chapi avait été la seule femme ministre en 1947, à la santé. Un pas symbolique est franchi en 1991 lorsque Edith Cresson devient PM et forme un gouv avec 15% de femmes, mais elle doit partir quelques mois plus tard. Si le gouvernement s'est un peu féminisé, le parlement reste masculin, de même que les collectivités locales. Elles sont donc sous-représentées dans le système de femme : la part de femmes au parlement a même décru de la IVè à la Vè (pck moins de communistes). Avec la loi sur la parité en 1998, ça augmente. En 1994, la France détient le record, avec la Grèce, du plus faible taux de femmes élues à une chambre basse : ELLE EST BELLE LA FRANCE.

Les femmes militent peu dans les partis politiques, qui sont rarement des partis de masse → encore moins nombreux à exercer des fonctions. Le scrutin majoritaire à deux tours, le suffrage indirect, le cumul des mandats ne permet pas d'élire bcp de femmes. La part des femmes croît avec la taille de la commune. L'idée d'une action volontariste pour rétablir l'égalité s'impose progressivement, d'abord dans les instances internationales. 1979:

l'ONU avec la convention SIDO, incite à des mesures temporaires spéciales en faveur des femmes pour permettre une égalité réelle (quotas favorisés). Dans la **déclaration d'Athènes** (vient d'une commission européenne sur les femmes), est employé le terme de "**parité**" pour la première fois → permet de sortir du débat des quotas.

Dans le débat sur la parité, les féministes se trouvent dans les deux camps. L'idée rencontre une opposition d'abord chez certaines femmes : principes contraire à l'universalisme républicain (cf. Elisabeth Badinter : parité ouvre une brèche au système rép dans lequel risque de s'engouffrer tous les communautarismes → contre les quotas). L'argumentation inverse veut démontrer que la différence des sexes se distingue des autres différences puisqu'elle structure universellement les sociétés humaines. Gisèle Halimi : les femmes ne forment pas une communauté au sens sociologique → les femmes ne sont pas une catégorie + féminisation de la politique serait un moyen de renouveler la politique (dimension utilitariste). Cela amène Jacques Chirac à fonder un Observatoire de la parité en 1995, par Roselyne Bachelot qui défend la parité et travaille avec Gisèle Halimi. C'est la gauche avec Jospin qui fait modifier la constitution à cet effet en 1999: la loi favorise l'égal accès des hommes et femmes à la politique. 2000 : loi pour favoriser l'égal accès des hommes et femmes aux partis mais les partis évitent la loi, voire préfèrent payer des amendes : 27% en 2017 de députés (aussi parce que En Marche est neutre). Sous Hollande, le gouv comporte pour la première fois 17 femmes dont 35 membres.

Parallèlement à cette institutionnalisation du féminisme, les années 90 ont été marquées par un renouvellement des mouvements féministes. US: féministes de couleur ont remis cette question en première instance → groupe féministe lesbien pour lutter contre toutes les oppressions de race, de classe et de sexualité est fondé et donne naissance en 1989 au féminisme intersectionnel. Gay and lesbian studies, les queer studies qui questionnent la norme hétérosexuelle → ouvrgage de Judith Butler pour dépasser les normes féminins.masculins qui fait paraître en 1990, Troubles dans le genre : pour un féminisme de la subversion mais la traduction française ne date que de 2005 → on ne naît ni homme ni femmec: le sexe est une donnée construite, tout comme le genre : pas de nature sexuée ni sexuelle. L'Eglise catholique est très embêtée: elle essaie de renouveler sa vision en 1988, Jean Paul II publie De la dignité de la femme = nouvelle théologie de la vision de la femme, censée rompre avec la vision traditionnelle + publie une lettre aux femmes en leur reconnaissant des droits et de l'égalité dans l'indifférence. Cela inaugure un féminisme chrétien, qui vise aussi à contrer les mouvements homosexuels contre les théories du genre.

Question du foulard islamique et des femmes musulmanes dans la société française. 3 types de laïcité :

- laïcité intransigeante : contre l'intégrisme de l'islam au nom d'un féminisme universaliste, républicain et laïc

- laïcité de neutralité : qui veut conserver une position médiane contre la loi de 2004: "Ni loi, ni voile"

Laïcité = neutralité de l'Etat par rapport à la religion → ne reconnaît aucun culte cf. lettre de Jules Ferry à l'instituteur: elle s'applique aux agents de l'Etat → laïcisation du personnel, qui libère les instituteurs de la tutelle du clergé. Le conseil d'Etat a rappelé cette position en 1991 : le port du voile n'est pas contraire à la laïcité. En 2004, loi qui a été demandée par les syndicats des proviseurs pour ne pas être embêtés parce que les médias s'étaient emparés de la question → normalement, la laïcité s'impose aux agents de l'Etat, pas aux usagers.

La prostitution

Un premier mouvement à Lyon en 1975 par les "travailleuses du sexe". Porte parole passée à la postérité : **Barbara.** Elles se battent pour que ce soit **reconnu comme un travail social**

Conclusion, où on en est?

Les écarts de salaire se sont réduits lorsque les générations de femmes scolarisées dans l'après-guerre sont arrivées sur le marché du travail. Ajd, l'écart est de 19%, mais reste important (à ce rythme, il faudrait encore 50 ans pour que la rémunération des femmes à temps complet atteigne celle des hommes). Les nouvelles générations de femmes sont plus diplômées. Pour les emplois précaires, les rémunérations rarement supérieures au Smic: l'emploi féminin se polarise, devient plus inégale. Sur le marché du travail, leur emploi est décalé par rapport au niveau de diplôme : la part des femmes avec un bac +2 est plus importante que celle des hommes depuis les années 2000 et pourtant, les écarts de salaire persistent. Les postes au plus haut niveau des échelles salariales sont peu occupés par des femmes. Une augmentation du Smic serait un instrument puissant de réduction des écarts de salaire au sein du couple.

L'égalité juridique a été obtenue dans les années 60 : loi de 1965 sur les régimes matrimoniaux → elles peuvent avoir un compte en banque séparé de celui de l'époux. Les époux ont le même pouvoir de cogestion des biens du ménage. En 1970, une loi a supprimé les articles du code civil: substitue au statut de chef de famille la notion d'autorité parentale, désormais partagée par le père et la mère. 2002 : notion de coparentalité et introduit la possibilité de garde alternée en cas de séparation des parents. Loi de 1975 a réformé le divorce → adultère cesse d'être pénalisé. Depuis une loi de 1987, autorité parentale conjointe.

L'envers de la révolution des moeurs = marchandisation du corps de la femme → c'est toute l'ambiguité de Brigitte Bardot avec la femme-objet. Début des 70's: pénurie de films à projeter → film pornographique: ½ des films au cinéma était un film pornographique donc l'état a créé la catégorie film X (produit de luxe). Le film X avait alors des

accents anar et fantaisistes → bio-cassette des films porno qui s'étaient égarés dans l'espace public (ça Yves nous l'avait pas dit).

Mais pas de révolution dans les rapports des couples. Même si le viol est requalifié pénalement: toute pénétration.